

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard

6 février 2023 - 1 €

N° 17

Culture de mort

La navigatrice Clarisse Crémer, 33 ans, vient d'être débarquée de la Team Banque Populaire pour la prochaine course du Vendée Globe en 2024, au motif qu'elle n'a pas suffisamment de milles nautiques à son compteur entre 2021 et 2023 pour répondre à une nouvelle réglementation pointilleuse. Ce qui l'a empêché de satisfaire à ces exigences, c'est qu'elle a pris un congé maternité pour accoucher d'une petite fille en novembre dernier. « À qui veut-on faire croire que de telles règles seraient équitables ? On a beau jeu de déplorer, ensuite, le faible nombre de femmes sur les lignes de départ », a déclaré la navigatrice ulcérée.

On étonnerait beaucoup les manifestants français, qui protestent contre la diminution de leurs droits à prendre leur retraite, si on tentait de leur expliquer qu'une société qui ne laisse pas les femmes faire des enfants ne pourra pas payer de retraites du tout. Il n'y a jamais eu si peu de naissances dans notre pays depuis 1946. Le taux de fécondité s'y est établi en 2022 à 1,80 enfant par femme, contre 1,84 en 2021. On était, paraît-il, à 4,5 cotisants pour un retraité au lendemain de la Seconde Guerre mondiale (avec des retraites relativement faibles) alors qu'on va vers 1,5 cotisant pour un retraité (avec certaines retraites pour le moins confortables). Cela n'est pas dû seulement au manque de naissances

mais, si on peut dire, à l'excédent de vieux, ceux nés lors du baby-boom au même lendemain de Guerre. Confrontée à une situation pire encore, l'Allemagne s'apprête, semble-t-il, à faire appel à de grandes quantités de travailleurs nés dans des pays étrangers... Mais les Français souhaitent-ils faire de même ? Leur gouvernement leur promet au contraire de mieux fermer les frontières...

Au même moment, le débat sur l'inscription de l'IVG dans la Constitution

française a rebondi. Après avoir refusé cette éventualité en octobre, le Sénat, où la droite est majoritaire, a cédé, par un vote du 2 février, à condition que le mot « droit » soit remplacé par celui de « liberté ». Quel chemin parcouru depuis la loi Veil qui instituait, en 1975, une exception pour des motifs essentiellement sociaux, et qui deviendrait désormais une sorte de « droit de l'homme » constitutionnel ! La droite française cède ainsi, par peur d'être « ringardisée »,



Sommaire : Page 1 :

Culture de mort. – P. 2 : Du chèque au panier. P. 3 : Habillement. – Lettre à la présentatrice météo. P. 4 : – Le prêtre et la femme. P. 5 : Néonicotinoïde. – Villiers et Charette. p. 6 : Vie des journaux. P. 7 : Astérix. Lectures. P. 8 : Céline. P. 9 : François jusqu'à l'extrême. – Netanyahu au centre du jeu. P. 10 : B 747. – Le vilain étudiant. P. 11 : Alain Le Yaouanc. – P. 12 : Théâtre.

■ **Turquie** : Un violent séisme de magnitude 7,8, a eu lieu le 6 février à 4 heures du matin dans le district de Pazarcik (province de Kahramanmaraş), au sud-est de la Turquie, à 60 km de la frontière syrienne. Il y aurait au moins 600 morts et des milliers de blessés répartis en Turquie et en Syrie. Le tremblement de terre a été ressenti au Liban et à Chypre.

■ **Manifs** : Le 31 janvier la CGT a revendiqué 500 000 manifestants à Paris, la préfecture de police en a compté 87 000, mais le cabinet indépendant Occurrence n'en aurait vu que 55 000. Sur le plan national le ministère de l'Intérieur a recensé 1,272 million de manifestants, là où la CGT en revendique 2,8 millions.

■ **Justice** : Deux internautes de 31 et 20 ans qui avaient menacé de mort la lycéenne influente Mila avaient fait appel d'une condamnation à respectivement 4 et 6 mois de prison avec sursis prononcée en juillet 2021 par le tribunal correctionnel de Paris. Considérant qu'ils n'avaient pas compris la leçon, la cour d'appel a alourdi leur peine le 31 janvier : 1 et 2 ans de prison avec sursis.

■ **Justice** : 13 membres d'un groupuscule d'extrême droite, se faisant nommer les Barjols et se vantant de pouvoir assassiner le président de la République, lors d'un de ses déplacements dans l'Est de la France en 2018, ou méditant des mauvais coups contre des immigrés et des mosquées, ont été jugés durant les deux dernières semaines de janvier par le tribunal correctionnel de Paris. La qualification de terrorisme a été abandonnée devant l'évidente mythomanie teintée d'alcoolisme des accusés. Des peines allant de 5 et 3 ans de prison, pour les deux principaux meneurs, à 1 an avec sursis, pour un comparse déficient mental, ont été requises le 2 février par la procureur de la République.

■ **Nucléaire** : EDF a annoncé, le 2 février, la reconnexion au réseau du réacteur n° 1 de la centrale de Cattenon (Moselle) après plus de 16 000 opérations de maintenance.

repoussée aux extrêmes, et par absence de convictions, à la pression de féministes qui veulent croire que le droit à l'avortement en France serait menacé ou – si elles conviennent qu'il ne l'est pas – pour faire la leçon aux États-Unis et aux pays du monde entier où il serait menacé... La France éclairant le monde de ses principes « révolutionnaires », ou « libéraux » comme on voudra...

Comment ne pas voir que ce « droit » sacralisé risque de déboucher sur la fin de la clause de conscience chez les soignants ? Sous une pression sociale inverse de celle d'autrefois, l'avortement devient trop souvent une obligation, si ce n'est dans les textes du moins dans la pratique, en tout cas pour un certain nombre de femmes dans certaines situations. Par exemple, celle d'une navigatrice qui voudrait avoir ses milles nautiques ! Mais plus souvent, une femme pauvre sous pression d'un entourage dont elle dépend financièrement ou psychologiquement... Même si les situations de détresse antérieures (grossesse suite à un viol...) n'ont pas disparu.

Autre actualité où on risque d'être taclé si on fait le lien avec la question des retraites, le débat sur l'euthanasie, bien mis en valeur par le scandale des Ehpad. Heureusement Orpea vient d'accepter une reprise en main par la Caisse des dépôts et consignations. On espère que la sainte loi de la rentabilité à tout prix sera mise en veilleuse, et qu'on laissera les vieux mourir de leur bonne mort sans, notamment, la pression d'un entourage financièrement exsangue. Cela n'a manifestement pas été le cas durant

la pandémie de Covid où on a laissé les gens mourir sans beaucoup d'accompagnement humain. Une loi sur « le droit à mourir dans la dignité », dont on ne voit pas pourquoi certains ne demanderaient pas un jour l'inscription dans la Constitution, déboucherait sans doute sur la même pression suicidaire, celle de toute une société où plus personne n'a sa place, ni les enfants, ni les femmes, ni les vieux, ni les jeunes d'ailleurs... Une société telle que les romans ou les films d'anticipation (comme « Soleil vert ») nous présentaient il y a cinquante ans, comme une utopie maléfique, et vers laquelle nous marchons tout droit.

Frédéric Aimard

Du chèque au panier

Les chèques envoyés par le gouvernement aux consommateurs en difficulté ne suffisent plus. Mais le « panier anti-inflation » est une fausse bonne idée.

Comme tout le système monétaire et concurrentiel pousse à la compression des petits et moyens salaires, le gouvernement distribue des aides de toutes sortes aux personnes en difficulté. Mais la hausse des prix, déjà forte dans sa moyenne (+5,2 % en 2022), est insupportable dans le secteur alimentaire où elle atteint 13,2 % pour l'année écoulée.

Face à cette inflation qui conduit de très nombreux Français à restreindre leurs achats et pour éviter que de nouvelles colères viennent aggraver une situation sociale très tendue, le gouvernement a annoncé un « panier anti-inflation » pour le mois de mars.

L'objectif était de demander à la grande distribution de proposer aux consommateurs une cinquantaine de produits alimentaires, d'hygiène et d'entretien aux prix les plus bas possible. L'idée paraissait judicieuse. Elle a créé une situation confuse et soulève un vent de protestation.

Alors que la liste des produits du panier n'était pas encore établie par le gouvernement, le groupe Système U s'est empressé de publier une liste de « 150 produits U à prix coûtant ». Ceci avec un avantage supplémentaire : alors que le gouvernement a fixé la durée de l'opération à trois mois, le panier de Système U est proposé sans aucune limitation de durée. L'enseigne Lidl a suivi le mouvement, avec un panier de cinquante articles. Mais d'autres groupes se tiennent sur la réserve, ou annoncent qu'elles ont déjà des paniers anti-inflation.

Une autre difficulté a été soulevée par Michel-Édouard Leclerc, beaucoup plus connu et beaucoup plus présent dans les médias qu'Olivia Grégoire, ministre chargée des PME, du commerce et de l'artisanat : la mise en place du panier anti-inflation a lieu au moment où la grande distribution négocie les prix avec les fournisseurs. Ce qui empêche tout engagement sur les prix qui seront affichés à partir du mois d'avril.

Dernier problème, et non le moindre : la colère des petits commerçants qui accusent Olivia Grégoire d'orienter les consommateurs vers les grandes surfaces. Il semble en effet que le gouvernement soit en train de jouer, une fois de plus, au pompier pyromane.

Claudine Uzerche

Habillement

Avez-vous fait les soldes pour renouveler votre garde-robe d'hiver? Selon des chiffres de la Chambre de commerce de Paris, 51 % des commerçants parisiens ne sont pas satisfaits du résultat des soldes. 57 % d'entre eux ont vu leur chiffre d'affaires augmenter de seulement 10 %. 30 % n'ont vu aucune augmentation de chiffre. La baisse du pouvoir d'achat des clients potentiels, la météo et aussi la désorganisation due aux travaux de voirie, aux grèves, aux incidents techniques dans les transports en commun sont des explications vraisemblables, qui font que le petit et grand commerce a de plus en plus de mal à affronter la concurrence des centres commerciaux de périphérie (munis de parkings) et surtout de la vente par Internet et livreurs à domicile dans des délais records, avec des facilités de retour incomparables. Le phénomène n'est pas différent dans les grandes villes de province. Seules les boutiques de luxe et les marques prestigieuses tirent leur épingle du jeu. En faisant des remises très agressives. Quant aux marques de grande distribution beaucoup semblent vivre leurs derniers jours.

La marque Kookaï, qui avait été rachetée au groupe Vivarte par l'Australien Rob Cromb en 2017, a été placée en redressement judiciaire le 1er février. 320 salariés dans 121 boutiques sont concernés. Le 27 janvier, les salariés du groupe Gap-France avaient fait valoir leur droit d'alerte pour obtenir des informations de leur propriétaire (depuis 2021), le groupe bordelais HPB (Michel Ohayon). Le 2 février

Lettre à la présentatrice météo qui nous conseille de ne plus manger de viande

Dimanche 29 janvier 2023. 19h55. Nous sommes sur TF1 et il va se passer quelque chose de surprenant. Tatiana Sylva, présentatrice météo de faction ce soir-là, invite les téléspectateurs à « manger le moins transformé possible et peut-être à retirer quelques jours, voire totalement, la consommation de viande. »

Habitué à nous prodiguer des conseils concernant le réglage de nos thermostats ou le débit de nos robinets, les cartomanciennes météorologiques ne s'étaient pas encore mêlées du contenu de nos assiettes et encore moins des mets avec lesquels nous devons nous sustenter. Voilà qui est fait! Ou comment profiter du prisme cathodique pour nous infantiliser chaque jour un peu plus.

Après l'apparition de Chloé Nabédian sur France 2 pour nous sensibiliser, aux côtés de Hugo Clément et de Léa Salamé, au sauvetage des forêts, voilà qu'une autre présentatrice nous suggère, cette fois-ci et devant 5,16 millions de téléspectateurs, d'abandonner la viande. Les lobbies véganes, végétaliens, végétariens et autres flexitariens ou antispécistes ne pouvaient espérer meilleure « réclame » à l'heure où, autour de la table, entre le potage et le fromage, chacun fait taire son voisin pour savoir le temps qu'il fera demain.

Considérant ce mouvement de balancier en faveur de certains idéalistes, le syndicalisme agricole, la Fédération nationale

bovine, les filières spécialisées, les corporations bouchères et charcutières devraient réclamer un droit de réponse qui serait diffusé, même heure, même endroit, avec le slogan de leur choix. Car il n'y a, de toute évidence, plus aucune limite concernant la part de propagande consentie par la télévision à ceux qui veulent influencer notre *modus vivendi*.

Là où les politiques ne parviennent plus à convaincre, ce sont les sympathiques et séduisantes animatrices qui prennent le relais. Technique de persuasion abondamment

usitée depuis quelques années par les artistes de variété prescripteurs d'opinion avec, de ce côté-ci de l'écran, cette perception du message: puisqu'ils le font, c'est bien; puisqu'ils le disent, c'est vrai. Un peu comme avec la météo finalement, sauf que, Madame, vous n'êtes pas là pour faire la pluie et le beau temps

dans nos élevages et dans nos territoires où votre intervention fut de toute évidence moyennement appréciée. Tout simplement car nous attendons plutôt des renseignements sur les précipitations et les degrés. Jusqu'au jour où, comme vous savez vous passer de viande, nous déciderons, si ce n'est déjà fait, de changer de chaîne ou, tout simplement, d'éteindre la télé. ■

* Figure catalane de la résistance paysanne, Jean-Paul Pelras est rédacteur-en-chef de *L'Agri*, le journal des gens d'ici, édité à Toulouse (Pyrénées orientales).



par Jean-Paul Pelras *

La Nation Française

directeur de la publication : Frédéric Aimard

Rédaction-administration

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson

Édité par Spfc-Acip Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire FR21418382149

ISSN 2967-2988 marque déposée à l'Inpi.

Imprimé par nos soins.

Abonnement numérique : 1 an = 20 euros

à l'ordre de Spfc-Acip.

Paiement par carte bancaire :

<https://buy.stripe.com/28o3eq3Re7RSc3C000>

■ **Ehpad** : Le groupe Orpea, en difficulté depuis les révélations du journaliste Victor Castanet – dont le livre « Les Fossoyeurs » vient de sortir en édition de poche avec de nombreux chapitres additionnels – a accepté une recapitalisation par la Caisse des dépôts et consignations (600 millions d'euros), la société d'assurance Maif, 400 millions, la mutuelle MACSF, 200 millions, CNP-assurances, 150 millions. Ces nouveaux actionnaires auront de 51 à 60 % du capital avec pour objectif de refonder le modèle social et économique du leader mondial des maisons de retraite privées, présent dans 23 pays.

■ **Banque** : La BNP Paribas a finalisé la vente de sa filiale américaine Bank of the West à Bank of Montreal pour 16,3 milliards de dollars. La hausse du dollar par rapport à l'euro est une bonne nouvelle pour le vendeur et ses actionnaires.

■ **Cinéma** : Éteint par la critique, le film *Astérix et Obélix, l'Empire du milieu*, de Guillaume Canet, a totalisé 466 703 entrées pour son premier jour d'exploitation, le 1^{er} février, meilleur démarrage de film en France depuis 15 ans. Quant au film consacré aux guerres de Vendée (*Vaincre ou mourir*), littéralement assassiné par la critique professionnelle, il a fait 107 762 entrées du 25 au 31 janvier, ce qui le place au 7^e rang des sorties de cette semaine.

■ **Fait divers** : Une mère de famille et sept enfants de 2 à 14 ans sont morts dans l'incendie de leur maison à Charly-sur-Marne (Aisne) dans la nuit du 5 au 6 février.

■ **Disparitions** : Philippe Tesson, notamment fondateur du *Quotidien de Paris* (1974-1994) et propriétaire (depuis 2011) du Théâtre de Poche-Montparnasse, est mort le 1^{er} à l'âge de 94 ans. Le comédien Louis Velle est mort le 2 février à l'âge de 96 ans. Le philosophe René Schérer, militant homosexuel et frère du cinéaste Éric Rohmer, est mort le 2 février à l'âge de 100 ans. Le grand couturier Paco Rabanne est mort le 3 février

Go Sport France, appartenant au même groupe (qui était également propriétaire du défunt réseau Camaïeu), a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Grenoble, deux semaines après sa maison mère Groupe Go Sport. L'enseigne de prêt-à-porter féminin Pimkie (famille Mulliez) est en passe d'être rachetée, ce 8 février devant le tribunal de commerce de Lille, par un consortium Lee Cooper France (fabricant de jeans), Kindy Project (leader français de la chaussette) et le Turc Ibisler Textil. 1 500 salariés, 232 magasins en propre et 81 magasins affiliés sont concernés, 100 magasins et 500 emplois semblent menacés à courte échéance.

Où ont été fabriqués les vêtements que vous avez achetés en boutiques lors de ces soldes et ceux que vous achèterez demain sur Internet? Bien malin qui saurait le dire avec précision. Les groupes puissants se débarrassent de leur réseau de distribution aussi parce que leurs filières d'approvisionnement au Bangladesh, en Chine, en Tunisie, en Turquie, en Italie ont été désorganisées lors de la pandémie.

Les repreneurs des marques en difficultés sont des structures aux reins beaucoup moins solides. Certaines ont des usines ou des ateliers mais avec relativement peu de personnel. Pour le reste, ils achèteront en moindre quantité, peut-être moins loin. À Paris, les commerces de certaines rues peu commerçantes, par exemple dans le 11^e arrondissement, semblent avoir été entièrement rachetés par des Chinois. Avec quel argent? Pour y installer des ateliers de confection? Mais

c'est moins vrai ces derniers temps. Est-ce ainsi qu'on répond à la tendance de la « fast fashion », celle des vêtements lancés par une influenceuse sur Tik-Tok, vendus à des prix dérisoires durant un temps limité, et qu'on ne portera qu'une fois avant qu'ils ne gâtent les lots de vêtements d'occasion qui repartent vers l'Afrique avec leurs tissus bas de gamme et pas vraiment recyclables...

Comme beaucoup de choses en France et dans le monde, l'industrie et le commerce de l'habillement ne savent plus quel sera leur avenir: hypermondialisation ou relocalisation? Une seule chose apparaît certaine, les prix vont remonter.

F.A.

Le prêtre et la femme

Le 28 janvier, le recteur de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans, prêtre depuis 25 ans, a publié un communiqué où il explique à ses paroissiens qu'il a décidé de changer de vie parce que la charge pastorale lui est devenue trop lourde et qu'il envisage son avenir avec une femme. « C'est pourquoi, après avoir pris le temps du discernement, et ne voulant pas m'enfermer dans une double vie [...] je fais librement le choix de quitter le ministère. » L'évêque d'Orléans confirme par une déclaration sur le site de la paroisse où il fait part du choc que constitue « pour beaucoup d'entre nous » cette décision, et appelle les clercs et les laïcs à diverses rencontres pour échanger sur le sujet. La clarté de la situation et la simplicité du discours sont en effet plus que tout souhaitables pour

continuer une vie de communauté dans la transparence et l'amitié. Des catholiques sont déçus par un prêtre en qui ils mettaient leur confiance. Ils peuvent également se demander douloureusement s'ils ont, chacun, fait tout ce qui était en leur pouvoir pour soulager leur prêtre de sa lourde charge et lui éviter la tentation de revenir à une vie ordinaire...

La presse locale rend compte de cette démission de manière plutôt neutre. Il faut dire que, comparée à tant de scandales, d'abus spirituels et sexuels, touchant parfois des enfants, traités par la justice ou faisant l'objet de volumineux rapports, cette histoire est anodine. Tout au plus peut-elle conforter les partisans de l'abolition du célibat institutionnel des prêtres catholiques. Celle-ci est une revendication périodique de catholiques progressistes, notamment en Allemagne, des anticléricaux qui dénoncent voire jaloussent le statut à part des prêtres, des gens du commun qui pensent que les affaires de pédophilie ou d'abus sexuel dans l'Église viendraient surtout de la frustration sexuelle des clercs à qui on interdit le mariage ou les relations sexuelles (célibat et chasteté).

Le débat est très ancien. Le pape François a rappelé plusieurs fois que l'engagement des prêtres catholiques au célibat relevait d'une Tradition historique fondée aussi bien théologiquement que sociologiquement. La possibilité pour les prêtres orthodoxes ou pour les pasteurs protestants d'être mariés n'apparaît pas sans problème d'un autre ordre face à l'évolution des sociétés occidentales où c'est toute

la culture de l'engagement dans la durée qui est remise en cause, y compris au sein des couples mariés, comme on ne le sait que trop. Le prêtre comme figure du Christ, seul habilité à réaliser le miracle de la transformation du pain et du vin en corps du Christ – encore faut-il y croire – échappe par son célibat au lot commun des pères de famille. Sa mise en avant lors des eucharisties, son quasi-monopole de la prédication, le fait que les églises sont principalement fréquentées par des femmes, en font certes un point de mire et donc un point de fragilité. Difficile de comprendre à quel point cette attention peut, pour certaines femmes en mal d'amour, prendre une dimension érotique. Et pourtant cela existe sans doute beaucoup plus que les abus dans l'autre sens.

Quand le prêtre cède, il ne respecte pas son engagement pris devant Dieu et la communauté. C'est une faute que, par abus de langage, on dira « professionnelle ». Une faute qu'il partage avec la femme qui a fait sa conquête ou qui s'est laissée conquérir. Un « péché » en langage chrétien. Encore un mot que notre époque ne veut plus entendre, qu'il fasse hurler ou bien rire. C'est le moment de recourir à notre vieille sagesse populaire (« À tout péché miséricorde » ; « Faute avouée, à moitié pardonnée ») qui traduit à sa manière la grande miséricorde de Dieu définie par les théologiens, sans oublier le conseil sans appel du Christ (« Que celui qui est sans péché lance la première pierre »). Un prêtre vit en couple ? Ce n'est pas glorieux, mais pas pendable non plus, s'il le fait dans la transparence comme l'an-

Néonicotinoïdes : une interdiction qui ne passe pas

Alors que la France pourrait perdre 40 000 emplois dans l'agriculture d'ici 2030 (d'après une étude de la Dares et de France Stratégie), la récente interdiction des néonicotinoïdes – insecticides utilisés pour protéger les champs de betteraves des pucerons vecteurs de jaunisse – passe mal auprès des producteurs et des organisations syndicales. Ces dernières appellent à des manifestations de tracteurs à Paris le mercredi 8 février, au lendemain de la prochaine mobilisation nationale contre la réforme des retraites à l'appel de la Confédération générale des planteurs de betteraves (CGB), syndicat spécialisé membre de la FNSEA. Ils souhaitent défilé ainsi sur la rive gauche de la Seine, de la porte de Versailles, lieu emblématique du Salon de l'agriculture qui aura lieu à la fin du mois, à l'esplanade des Invalides, proche du ministère de l'Agriculture. Près de 900 tracteurs sont attendus selon les syndicats.

Dans les départements les plus concernés, notamment dans le Bassin parisien, les responsables politiques se mobilisent aussi pour apporter leur soutien aux producteurs de betteraves, comme Jean-François Parigi, président LR du conseil départemental de Seine-et-Marne. Le gouvernement d'Élisabeth Borne, focalisé sur la réforme des retraites, est désormais accusé par les professionnels du secteur d'avoir entériné trop vite l'interdiction totale des néonicotinoïdes par l'Union européenne. Il va devoir répondre à leur inquiétude croissante puisque les planteurs de betteraves ne peuvent plus dans l'immédiat que s'en remettre au bon vouloir des conditions météorologiques.

Jérôme Besnard

cien recteur de la cathédrale d'Orléans et s'il abandonne son ministère. En faire une règle ? Ce serait probablement une belle erreur et un beau gâchis spirituel et humain.

F.A.

Villiers et Charette (et Johnny...)

En 2011 la loi sanctionnant la négation des génocides, impulsée par la députée UMP de Marseille Valérie Boyer, était adoptée. Elle visait essentiellement la Turquie, héritière d'un régime qui a éradiqué un million et demi des chrétiens alors sous son autorité : Arméniens, Gréco-Pontiques, Assyro-Chaldéens, Syriens... en 1915 et 1916. L'amendement du député MPF (le parti de Philippe de Villiers) de Vendée, Dominique Souchet, qui voulait que la loi évoquât le génocide de 170 000 Vendéens par la République française,

entre 1793 et 1796, avait été rejeté comme « hors sujet » par le gouvernement de l'époque.

Voici que cette proposition a refait surface lors de l'intervention de Philippe de Villiers, le dimanche 29 janvier, à l'émission d'Ayméric Pourbaix sur CNews, à propos de la sortie du film *Vaincre ou mourir* produit par Nicolas de Villiers...

L'ancien président du Conseil général de Vendée déclare qu'il ne veut pas mourir avant d'avoir convaincu le président de la République de reconnaître ce génocide. Dernier rugissement d'un vieux lion qui veut donner un sens à toute une carrière au service de son peuple ? Combat donquichottesque d'un homme dont on sait qu'il a été touché par un cancer très rare et dangereux de l'œil ? Dans la mesure où il relance une polémique, cela sert la sortie du film, un peu comme la Une vengeresse du quotidien *Libération* a donné le coup d'envoi au recrutement de nombreux

spectateurs (107 762 entre le 25 et le 31 janvier).

Mais est-ce un si bon service rendu à une équipe qui a justement tenté de se situer dans une ligne médiane en évitant soigneusement le terme de « génocide » ? Jean-Clément Martin, l'historien universitaire (dont Philippe de Villiers se moque de manière fleurie), contempteur de ce terme, et encore plus de celui de « mémoricide », à propos de la Vendée, avait été sollicité. Mais il a finalement refusé son accord de diffusion, craignant sans doute d'être instrumentalisé. Cependant, les ponts ne semblent pas coupés avec lui. Le dossier pédagogique qui accompagne le film (<https://www.vaincreoumourir.fr/>) tient manifestement compte de ses observations. Cela témoigne du souci de faire réfléchir sérieusement les élèves auxquels des professeurs d'Histoire (probablement en écoles privées !) auront la bonne idée de faire voir ce film. Et pas du tout d'un souci d'endoctrine-

ment comme le pensent les adversaires patentés de « la famille de Villiers ».

Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon s'identifie-t-il au personnage de François Athanase Charette de La Contrie ? Il y a des points communs que le film permet d'ailleurs de déceler. Charette, officier de Marine, avait vu sa carrière compromise par les débuts de la Révolution. Il ne pensait pas qu'on puisse s'opposer à ce genre de mouvement irréprouvable venant de la capitale, monopolisant les moyens de l'État. Il préférerait sa tranquillité personnelle, son château, la chasse, sa vie de famille même s'il n'était peut-être pas un mari exemplaire... C'est contraint et forcé par ses paysans, venus le tirer de dessous le lit où il s'était caché, qu'il prend les armes et devient le général que l'on sait. Alors il déploie tous ses talents de chef, de héros pleinement conscient de ses devoirs à l'égard de son peuple, comme d'accomplir son destin personnel, ainsi que toute son éducation l'y a préparé. Il sait qu'il va mourir pour sa foi et son roi. C'est pour lui un honneur suprême. C'est un de ces « géants de la Vendée » pour reprendre l'expression de Napoléon.

De Villiers est-il à cette hauteur ? Heureusement pour lui (et pour nous), l'époque n'est pas aussi sanglante et ne tire donc pas tant vers le haut (ou le bas). Mais, comme le héros auquel il a consacré un roman historique – qui a le même éclatant succès public que tous ses livres –, jeune énarque destiné à une carrière préfectorale, il s'est retrouvé dans le combat politique sans l'avoir réellement prévu, après une démission en fanfare lors de l'arrivée de la

gauche au pouvoir en 1981. Il a semblé hésiter entre combat purement culturel et combat politique. On sait ses succès et son bilan mitigé en cette dernière matière. Mais l'œuvre du Puy-du-Fou, commencée alors qu'il était encore étudiant, devait devenir l'œuvre de toute sa vie. Il la mena tambour battant, avec des soutiens extraordinaires et inattendus bien que lourdement sollicités (on pense à l'acteur Jean Piat) au dévouement de centaines puis de milliers de bénévoles, mais plus encore des obstacles, des lâchages, des trahisons... Et si l'on reproche au général Charette une grande dureté à l'égard de ses hommes et de ses adversaires, travailler avec et sous les ordres de Philippe de Villiers ne semble pas avoir toujours été une partie de plaisir non plus... Ni l'un ni l'autre ne sont des saints, sauf que, dans la mort acceptée, Charette a manifestement gagné son paradis. Mais comparaison n'est pas raison, comme on dit trop souvent. Il y a quelque chose qui devrait interpeller les imbéciles rebutés par une éloquence qui le dessert, voire son brushing, ou qui en restent à la marionnette des Guignols de l'info. La gloire de Johnny Halliday a survécu à sa marionnette des mêmes Guignols. On l'a vu lors de ses obsèques quasi nationales. Philippe de Villiers, 73 ans, aussi vaut évidemment cent mille fois mieux que sa marionnette. Autant le dire avant que sa Vendée chérie ne lui fasse un triomphe le jour de sa mort qu'il a donc prévue mais pas avant d'avoir convaincu ce président du « en même temps » qui est venu le voir au Puy-du-Fou, on s'en souvient.

F.A.

Vie des journaux

Philippe Tesson est mort ce 1^{er} février. Il avait 94 ans. Qui est assez âgé pour avoir connu et aimé le quotidien *Combat* dont il était le rédacteur en chef ? C'était un journal assez mal fait (techniquement) comparés aux autres quotidiens, mais il avait une histoire (Albert Camus avait été son éditorialiste, son propriétaire, l'extraordinaire Henry Smadja, avait reçu de la veuve de Maeterlinck le château de Médan où il avait transféré ses rotatives...) et une liberté de ton qui le rendait irremplaçable. Sauf qu'il disparut le 14 juillet 1974 (« *Silence, on coule !* ») et fut remplacé... Philippe Tesson lança en effet *Le Quotidien de Paris*, en même temps que la France se donnait un président libéral en la personne de Valéry Giscard d'Estaing.

Philippe Tesson, qui pouvait s'appuyer sur le groupe Quotidien (*Quotidien du Médecin*, *Quotidien du pharmacien* dirigé par sa femme Marie-Claude Tesson-Millet) et avait également la main sur *Les Nouvelles Littéraires*, se vantait de faire un journal artisanal qui pouvait faire pièce, par le talent et l'originalité, aux grosses machines du *Figaro* ou du *Monde* et tenir face à des concurrents mieux financés, comme *Le Matin de Paris* (1977-1987) lancé par le riche homme d'affaires de gauche Claude Perdriel (également propriétaire du *Nouvel Observateur*).

Le conseil de rédaction du *Quotidien* tout autour d'une immense table ovale, c'était un extraordinaire théâtre, avec ses vedettes : Paul Guilbert (le disciple de Joseph Kessel, incom-

parable analyste politique, proche des Chirac, fidèle du comte de Paris) Henry Chappier (le critique de cinéma qui devint tellement célèbre avec son divan rouge sur FR3) et ses crises de larmes à genoux si on lui refusait ce qu'il voulait, Pierre Assouline (le futur éditeur), Jean-Dominique Bauby (futur paralysé auteur de *Le Scaphandre et le Papillon*), Erik Emptaz (futur éditorialiste du *Canard enchaîné*). Il y avait aussi quelques jeunes femmes charmantes et ambitieuses qui avaient bien du mal à faire respecter leur pré carré, comme Virginie Le Gay, Nathalie Coupeux ou Marie-Dominique Montel, une des filles de Michel Vivier, le fondateur de l'hebdomadaire *La Nation Française*, celle de Pierre Boutang évidemment.

Philippe Tesson avait une incomparable capacité de former des journalistes, de transmettre sa passion. Il donna sa chance à notre ami Gérard Leclerc, qu'il recruta comme chroniqueur religieux et qui fit merveille au moment de « la bataille de l'école libre », après la première victoire de Mitterrand aux présidentielles, un moment unique où les ventes du quotidien caracolaient à près de 100 000 exemplaires. C'était la première fois que Gérard Leclerc, qui venait de se marier, trouvait un emploi stable et passionnant où il pouvait donner toute sa mesure. Mais la situation du journal retomba, le public se lassa, les équipes de Tesson se démobilisèrent peut-être, prenant la tangente vers d'autres titres plus solides et un jour le journal fit faillite. Son titre fut même repris à la barre du tribunal par le calamiteux Nicolas Miguet, éditeur de lettres d'information financière et aventu-

rier politique (voir sa fiche wikipedia).

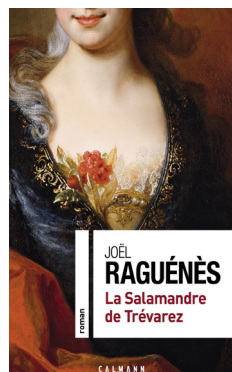
À qui la faute? D'abord aux lecteurs, ceux qui justement ne font plus l'effort de lire, ceux qui sont pour la liberté de la presse mais qui ne veulent pas payer pour cela... La mode fut bientôt aux journaux à très bon marché (*InfoMatin*, 1994-1996, que le riche André Rousselet ne put sauver), ou carrément gratuits comme certaines éditions de *France Soir* qui tenta cette ultime voie de sortie avant la chute finale, et tous ceux qui s'engouffrèrent dans cette brèche du gratuit diffusé à la sortie des métros où la proximité avec les annonceurs, plus ou moins propriétés de l'éditeur, compte plus que tout le reste... Avant qu'Internet ne mette tout le monde d'accord.

F.A.

Astérix hors de son milieu

Le film de et avec Guillaume Canet Astérix et Obélix: *L'Empire du milieu* a réalisé le meilleur démarrage français depuis 15 ans, avec près de 190 000 entrées le jour de son lancement, soit l'équivalent d'*Astérix aux Jeux olympiques* en 2008 mais moins que *Mission Cléopâtre* en 2002. La critique, elle, s'est montrée volontiers assassine devant cette production dont on attendait qu'elle relance le cinéma national, ne couvrant guère d'éloges que Vincent Cassel dans le rôle de César.

Le faible souffle et le peu de cohérence généralement reprochés se retrouvent dans l'adaptation réalisée en album. Selon l'habitude, il ne s'agit pas de planches avec



ROMAN HISTORIQUE

Le vent de la Révolution

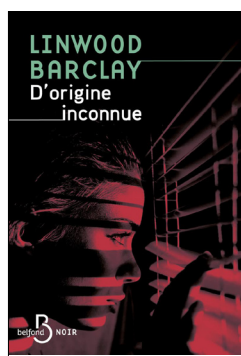
1787. Louise du Grégo, dix-sept ans, héritière d'une des plus grosses fortunes bretonnes, épouse Antoine-Henri d'Amphernet, vieille noblesse normande et capitaine de cavalerie. Un mariage arrangé qui va la faire entrer de plain-pied dans l'histoire. La Révolution gronde, les nobles risquent la mort. Son père et son mari partis, Louise se retrouve seule avec son fils. Comme à son habitude, Joël Raguénès situe son intrigue dans sa Bretagne natale. Dans ce roman, il dessine le portrait d'une jeune femme forte et dévouée, investie aux côtés des Chouans, mais qui doit aussi apprendre à composer avec l'ennemi pour protéger la vie de ceux qu'elle aime.

« La Salamandre de Trévarez », Joël Raguénès, Calmann-Lévy, coll. terroirs, 400 p., 21,90 €.

THRILLER

Les héritiers

L'annonce du médecin a été brutale: « Vous êtes mourant », une maladie dégénérative, incurable qui se transmet aux enfants. Le choc. À quarante ans, richissime et sportif,



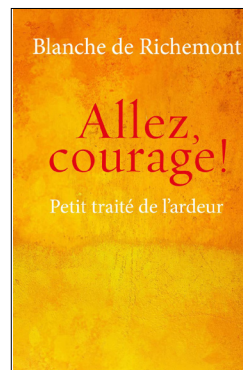
Miles Cookson pensait avoir une belle vie devant lui, rythmée par la réussite et les bénéfices. À présent c'est à sa descendance qu'il pense. Vingt ans plus tôt, pour financer son business, il avait vendu son sperme. Neuf enfants étaient nés, potentiellement porteurs du mal. Pour son nouveau thriller, Linwood Barclay nous entraîne dans une course poursuite infernale. Avant de mourir, Miles veut rencontrer ses héritiers mais ces derniers disparaissent les uns après les autres dès qu'il s'en approche.

« D'origine inconnue », Linwood Barclay, Belfond Noir, 496 p., 22,50 €.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

L'appel aux âmes

Grande voyageuse, Blanche de Richemont aime revenir dans sa cabane du Morvan pour s'y ressourcer, au calme, entre sapins et châtaigniers. Un lieu parfait pour prendre le temps de la réflexion et de l'écriture. Constatant que « la mort de l'idéal, c'est le succès des pantoufles », en particulier chez les jeunes, elle a interrogé des hommes et des femmes engagés au quotidien pour connaître le souffle qui les



anime et les incite à se dépasser. Son « *Petit traité de l'ardeur* » est un hymne au courage grâce auquel bien des aventures humaines sont possibles.

« Allez courage! », Blanche de Richemont, Les Presses de la Cité, 224 p., 18,90 €.

REVUE

La littérature de résilience

Tous les livres font du bien au moral. Certains plus que d'autres tant ils semblent avoir été écrits spécialement pour nous. Ils aident à surmonter les accidents de la vie. Lire passe en revue les auteurs et les ouvrages « thérapeutiques » qui rencontrent un succès croissant. Autres sujets abordés: le grand entretien avec Pierre Lemaitre, l'univers de l'écrivaine Christine Orban, le portrait de Mariana Enriquez, une enquête sur Daniel Pennac et la famille Malaussène...

« Les livres qui nous font (vraiment) du bien », Lire magazine littéraire, février 2023, 7,90 €. En kiosque.

Catherine PAUCHET

Pour recevoir chaque lundi le lien pour télécharger ou lire en direct *La Nation Française*, souscrivez à l'abonnement (20 euros) à l'ordre de Spfc-Acip.



une succession de vignettes organisées en bandes, mais de grandes illustrations pleine page dues à Fabrice Tarrin avec un court texte d'Olivier Gay, l'un et l'autre bien connus dans le monde de la bd. De ce côté-là, on se trouve en présence d'une véritable création, même si on peut regretter un trait qui se rapproche parfois de l'univers de Walt Disney, voire de certains mangas. Malgré de belles scènes, l'ensemble manque quand même d'entrain. Il est vrai que l'album illustré ne peut pas aligner cette succession endiablée de gags et d'exclamations propre à la bd.

Les noms chinois, sauf Ri Qi Qi et Tat Han, se prêtent mal aux jeux de mots. L'exotisme du sujet ne favorise évidemment pas les multiples clins d'œil anachroniques des albums traditionnels. On a trop l'impression de se trouver dans un monde différent et le recours à César et à Cléopâtre apparaît artificiel. Cette distorsion se retrouve d'ailleurs dans

les albums petit format paraissant depuis 2021 et ayant pour pour sujets Idéfix et les irréductibles avec une couverture reprenant la graphie des Astérix et les noms de Goscinny et d'Uderzo. Composés chacun de trois histoires de vingt pages écrites et dessinées par une multitude d'auteurs et centrés sur des animaux, ils proposent ainsi *Pas de quartier pour le latin!*, *Les Romains se prennent une gamelle!* et *Ça balance pas mal à Lutèce*. Est-ce pour plaire à un public supposé avant tout parisien ? toujours est-il qu'on y note une délocalisation de l'Armorique vers Lutèce, qui ne revêtait pourtant pas une grande importance à cette époque, mais c'est là que toutes les actions de ces mini-albums sont situées.

Mentionnons aussi, parmi les multiples productions non seulement des Éditions Albert René, mais aussi d'Hachette Collections, les mini-albums de la série Astérix. La galerie des per-

sonnages, vendus avec des figurines et destinés, avec des compléments, à dresser le portrait des protagonistes d'un certain nombre d'histoires tels qu'ils avaient déjà été publiés en 2012 dans le recueil *Astérix. La grande galerie des personnages*. Mais tout cela ne vaut pas les éditions de luxe proposées pour un certain nombre de titres, avec l'histoire originale en grand format complétée par une succession de croquis et d'esquisses et d'informations diverses. Pour en savoir plus, on consultera l'indispensable *Trésors de la bande dessinée*. BDM 2023-2024, paru aux éditions des Arènes.

Gihé

Céline

Les éditions Gallimard ont annoncé, le 3 février, une date pour la publication d'un des inédits de Céline récemment retrouvés. *La Volonté du roi Krogold*, légende gaélique moyenâgeuse, se passant entre Bretagne et Scandinavie, paraîtra le 27 avril, sous les deux formes inachevées en possession de l'éditeur, une version manuscrite et une version tapée à la machine...

Tout le monde a en mémoire la mésaventure arrivée à Céline au lendemain de la Libération. Alors qu'il était en fuite, un résistant réquisitionnait son appartement et récupérait les manuscrits de plusieurs œuvres en cours. Jusqu'à son dernier souffle Céline se répandit en malédictions contre ceux qui l'avaient privé d'un travail énorme. Impensable pour le romancier de laisser des textes littéraires non achevés, tant il était un perfectionniste de la langue,

tant il retouchait mille fois chaque page de ses romans. Impossible également de reconstituer ce qui avait été commencé depuis si longtemps. Cependant ses récriminations répétitives purent faire soupçonner à un analyste aussi sagace que Philippe Muray que Céline rajoutait, qu'il avait trouvé là le moyen de remplacer son obsession antijuifs par une obsession antirésistants... Certains doutaient même de la réalité du forfait...

Or les manuscrits existaient bien. Celui qui les avait « confisqués » les confia, avant de mourir, à un receleur qui les garda secrets jusqu'après la mort de la veuve de Céline. Quoi qu'on puisse penser de Céline et de ses fautes morales durant la Seconde Guerre mondiale, c'était ignoble. D'abord à l'égard du romancier, ainsi privé de la capacité de terminer ce qui est finalement en cours de parution depuis l'année dernière dans un état brut que l'auteur n'aurait jamais supporté de voir livré aux lecteurs. Ensuite à l'égard de sa veuve qui, à la toute fin de sa vie, faute de ressources, dut vendre sa maison de Meudon en voyage... Alors que la publication de cette œuvre va rapporter beaucoup d'argent à son éditeur et à des ayants droit lointains...

F.A.



Louis-Ferdinand Céline en 1932.

© AGENCE MEURISSE - WIKIMEDIA

François jusqu'à l'extrême

Quel chef d'État international s'est-il rendu à Juba depuis l'indépendance du Soudan du Sud plébiscitée le 9 juillet 2011 ? Le Pape en avait exprimé la volonté depuis plusieurs années. Maintes fois reportée, la visite a finalement eu lieu du 3 au 5 février 2023. François connaît les dirigeants, inamovibles depuis douze ans. Il les avait conviés à une « retraite » à Rome en avril 2019 où il s'était agenouillé devant eux pour implorer la paix et la réconciliation. Leur responsabilité était énorme.

Pourquoi cette implication exceptionnelle ? Le Soudan du Sud est par fondation une émanation de la liberté religieuse. Il est le résultat – voulu une exception dans un monde qui redoute tout séparatisme – d'une revendication séculaire contre le pouvoir islamique à Khartoum. Les trois grandes provinces méridionales de ce grand ex-empire anglo-égyptien, le Haut-Nil, le Bahr-el-Ghazal et l'Équatoria, avaient été christianisées avant de passer sous le joug musulman, d'un côté du fleuve par les Presbytériens, de l'autre par les Catholiques, division héritée du fameux partage de Fachoda (1898) entre influences anglaise et française. La reconnaissance du principe de liberté religieuse par les États-Unis en 1998 s'était focalisée sur le cas soudanais, notamment avec l'activisme de l'organisation de développement évangélique World Vision, qui partage avec la Caritas catholique l'essentiel de l'aide à cette nation dépour-

vue de toute infrastructure. François, l'archevêque de Canterbury, président de la Communion anglicane, et le « modérateur » de l'église presbytérienne écossaise, étaient présents ensemble à Juba, dans une cérémonie au mausolée John Garang, le héros de l'indépendance du Soudan du Sud.

Cette approche religieuse s'était en effet greffée sur un mouvement de libération, le SPLA, qui avait soutenu contre Khartoum une guerre de vingt ans (1983-2002) qui avait fait deux millions de morts. Garang a disparu dans un accident d'hélicoptère en 2005. Depuis cette date, ses deux généraux, Salva Kiir, président à vie, et Riek Machar, intermittent vice-président, n'ont cessé de s'affronter. Tous deux aujourd'hui septuagénaires, ils ont conclu en 2018 un accord de paix qui peine à se matérialiser. Le gouvernement d'union nationale et de transition mis en place en février 2020 est largement factice. Sur une population de douze millions d'habitants, deux sont réfugiés dans les pays voisins, deux sont dans des camps de déplacés à l'intérieur, cinq millions sont en précarité alimentaire, 88 % sous le seuil de pauvreté. En dépit des champs d'hydrocarbures, le pays est le dernier en termes d'indice de développement humain... Treize mille casques bleus (dont un millier de Chinois et presque un millier de Mongols) y sont déployés depuis 2013 pour un coût annuel de 1,2 milliard de dollars. Ils n'ont pu empêcher l'explosion du conflit à Juba en 2016. Le renforcement de leur mandat est régulièrement refusé au Conseil de Sécurité. Russes et Chinois ne manifestent guère d'intérêt à l'améliora-

tion de la situation extrême dont l'Occident peut être rendu responsable.

Dominique Decherf

Netanyahou au centre du jeu

On a appris par la bande, mais cela a été confirmé par plusieurs sources sûres, que le président de la République avait averti, le 2 février, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahou que, sans changements dans les projets de grande envergure de son gouvernement pour réformer le système judiciaire, « Paris devrait conclure qu'Israël est sorti des standards admis de la démocratie ». Cela ne figure pas dans le compte rendu officiel du « dîner de travail » à l'Élysée. En effet, selon le communiqué, Emmanuel Macron « a rappelé l'importance d'éviter toute mesure susceptible d'alimenter l'engrenage de la violence qui a déjà fait trop de victimes innocentes parmi les civils palestiniens et israéliens. Le chef de l'État a rappelé l'attachement de la France au statu quo historique sur les Lieux Saints à Jérusalem, ainsi que sa ferme opposition à la poursuite de la colonisation qui sape la perspective d'un futur État palestinien, autant que les espoirs de paix et de sécurité pour Israël. »

Le chef du gouvernement de Jérusalem a, quant à lui, demandé à la France de soutenir les sanctions renforcées contre l'Iran et de faire pression sur la République islamique et ses mandataires lors des négociations.

Ces divers propos montrent comment Benjamin Netanyahou reste

■ **Tunisie** : Lors du second tour des élections législatives, le 29 janvier, seulement 11,4 % des électeurs inscrits se sont déplacés pour voter. La Banque africaine de développement (BAD) a accordé le 3 février un crédit de 80 millions de dollars à la Tunisie. L'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) est en butte à une répression judiciaire de ses responsables accusés par le pouvoir d'accroître la crise économique par leurs grèves.

■ **Guinée équatoriale** : Les meubles saisis en 2012 dans l'immeuble de l'avenue Foch (mal) acquis par Teodorín Obiang, vice-président de la Guinée équatoriale et fils aîné du président à vie Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, ont été vendus aux enchères le 20 janvier 2023. Selon une loi française de 2021, le produit de cette vente (1,5 million d'euros) doit être restitué à la population équatoguinéenne, on ne sait pas encore comment. Dans un cas similaire portant sur 26 millions de dollars confisqués en 2014 au même homme politique africain, la justice américaine avait ordonné la transformation en médicaments et vaccins à destination de la Guinée équatoriale. La justice suisse avait également confisqué 25 voitures de luxe dont la plupart ont été récupérées par Teodorín Obiang grâce à des prête-noms qui les ont rachetés lors des ventes aux enchères. Au total les détournements de fonds du « fils de... » sont estimés à 150 millions de dollars, voire au double.

■ **Grande-Bretagne** : 500 000 enseignants, conducteurs de train et autres fonctionnaires étaient en grève le 1^{er} février pour réclamer des augmentations de salaire face à l'inflation.

■ **République tchèque** : L'ancien général Petr Pavel, 61 ans, a été élu président de la République le 28 janvier avec 58,25 % des voix et plus de 70 % de participation. Son adversaire, le milliardaire et ancien Premier ministre Andrej Babis a payé pour sa proximité avec le Premier ministre hongrois Viktor Orbán et l'ambigüi-

té de sa position à l'égard de l'Ukraine.

■ **Transports aériens** : Airbus et Qatar Airways ont annoncé le 1er février qu'ils étaient parvenus à un accord amiable concernant le différend qui les opposait à propos du revêtement des fuselages des avions A350 qui s'écaillait. La compagnie aérienne réclamait 2,5 milliards de dollars à l'avionneur.

■ **Ukraine** : Le ministre français des Armées a annoncé, le mardi 31 janvier, que la France allait envoyer 12 canons Caesar supplémentaires à l'Ukraine. Les Ukrainiens seront formés en Pologne par 150 militaires français. Les Allemands annoncent 88 chars Leopard supplémentaires.

■ **Iran** : L'ambassadeur d'Iran aux Nations Unies a accusé Israël d'avoir mené, le 28 janvier, une attaque aérienne contre un site de production militaire dans la province d'Isfahan grâce à trois drones « quadricoptères », provoquant des dégâts matériels mineurs. Les autorités iraniennes soupçonnent des groupes kurdes réfugiés en Irak d'avoir apporté une aide logistique à cette attaque.

■ **États-Unis** : Ancienne gouverneuse républicaine de Caroline du Sud, et ancienne ambassadrice pour l'Onu, Nikki Haley, 51 ans, devrait annoncer le 15 février sa candidature à la prochaine élection présidentielle.

■ **États-Unis/Chine** : Un ballon chinois « météorologique » survolait l'espace aérien américain dans la stratosphère au-dessus du Montana le 3 février. Un autre ballon avait peut-être été repéré au-dessus du Canada. Ils sont a priori considérés comme des engins d'espionnage. Le premier a été abattu par un chasseur F2 au-dessus des eaux territoriales américaines au large de la Caroline du Sud. Les Chinois ont protesté, le 5 février, contre cette réaction « clairement excessive » et promis une « réplique ». Le secrétaire d'État Antony Blinken a ajourné un voyage qu'il devait faire en Chine. Le 5 février

plus que jamais au centre du jeu au Moyen-Orient et même au-delà. Pourtant, il se trouve en butte à une forte opposition intérieure face aux menées de ses ministres d'extrême droite pour restreindre les pouvoirs de la Cour suprême. Il subit également de forts avertissements de l'étranger — le secrétaire d'État américain Antony Blinken, venu pour calmer le jeu avec les Palestiniens après une semaine particulièrement meurtrière, lui en a également parlé. Mais cet homme reste toujours autant habile à la manœuvre, notamment en matière diplomatique.

C'est ainsi que le Tchad, représenté par son président Mahamat Idriss Déby, a ouvert sa première ambassade, près de Tel-Aviv, en présence de Benyamin Netanyahu et que le Soudan, qui avait souscrit il y a deux ans aux Accords d'Abraham, a reçu le nouveau chef de la diplomatie israélienne et annoncé la prochaine signature d'un traité de paix. On peut dire que les lignes de front se consolident dans la région en dehors des tensions israélo-palestiniennes.

on apprenait que la Colombie constatait qu'elle était survolée par un ballon du même genre à une altitude d'environ 17 000 mètres...

■ **Portugal** : Le 30 janvier le Conseil constitutionnel a annulé une loi autorisant l'euthanasie des humains.

■ **Brésil** : Ainsi que les associations écologistes le craignaient, la marine brésilienne a coulé l'ancien porte-avions Foch, par 5 000 m² de profondeur, le 3 février, au large des côtes brésiennes, après que la Turquie avait refusé l'été dernier de la démanteler et faute d'avoir trouvé une solution pour en extraire proprement les matières polluantes (amiante, etc.).

Il faut par exemple noter que la ministre française des Affaires étrangères Catherine Colonna s'est rendue en Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, deux pays que Paris fournit abondamment en matière militaire. Au même moment, le Pentagone a annoncé une saisie majeure d'armes iraniennes destinées aux rebelles yéménites, laquelle aurait été effectuée par les forces spéciales françaises.

Enfin, le Premier ministre israélien s'est dit prêt à livrer des armes à l'Ukraine. Jusqu'ici, Israël restait neutre, notamment à cause de la présence de l'armée russe déployée en Syrie. Mais, cette fois, il n'est plus question de laisser les mains libres à l'Iran, même si cela chagrine Moscou.

Jean Étèveaux

La fin de la saga des B747

Depuis 52 ans, le super jumbo Boeing 747 fait rêver toutes celles et tous ceux qui ont la chance d'embarquer à bord de ce vaisseau du ciel. Transport de passagers, mais également avion-cargo, le dernier Boeing 747 vient d'être livré lors d'une cérémonie qui a réuni des milliers de personnes dont l'acteur et pilote John Travolta.

Boeing vient donc de livrer le 1574^e appareil à la compagnie cargo Air Atlas.

Reconnaissable grâce à son front bombé emblématique, le Boeing 747 a marqué toute une génération de pilotes et de passagers. Celui que l'on surnomme la « *Reine des cieux* » ou encore « *Jumbo jet* » s'est distingué des avions de son époque à plus d'un titre.

Il est le premier à être doté d'un double pont et de deux couloirs. Une révolution au début des années 1970 ! Le Boeing 747 a également été le plus gros avion de transport de passager jamais créé jusqu'à l'entrée en service de l'Airbus A380 en 2007.

On estime qu'une centaine de compagnies ont acheté l'avion américain totalisant 118 millions d'heures de vol. Le 747 est prévu pour voler jusqu'en 2050.

En dehors de sa consommation de carburant jugée trop importante, cet avion a été victime de deux accidents en 1977 et 1985 qui avaient fait chacun plus de 500 morts. Il n'empêche que cet immense vaisseau des airs reste l'avion mythique utilisé par le Pape et surtout tous les présidents américains depuis George Bush. Tout amoureux de l'aviation ne peut que rester émerveillé par ce prodigieux jumbo.

Aujourd'hui, la plupart des compagnies aériennes long-courriers optent pour des modèles moins imposants, comme les Boeing 787 Dreamliner et 777, ainsi que l'Airbus A350.

Philippe Buron Pilâtre

Vilain étudiant

Les universités d'Amérique du Nord, plus précisément celles du Canada et des États-Unis, sont actuellement traversées par des courants idéologiques qui se manifestent également en Europe mais qui, là-bas, revêtent un caractère bien plus agressif. Même s'ils ne sont pas partagés par tous les enseignants et tous les étudiants, ils font tout pour s'imposer, c'est-à-dire imposer sans partage leur point de vue. puisqu'ils re-

Alain Le Yaouanc

présentent la nouvelle morale, cette bien-pensance qui ne peut admettre la contradiction ni même le débat. On se trouve ainsi à des années-lumière de la véritable approche universitaire, fondée sur le raisonnement et la critique ainsi que sur le respect de l'autre.

Cette déferlante woke, pour l'appeler par son nom, descend maintenant du niveau universitaire pour s'insinuer dans le monde scolaire. Or, là comme ailleurs, il est plus facile, pour les esprits pleutres et soucieux d'éviter les ennuis, de se réfugier derrière un consensus plus ou moins mou, autrement dit de se ranger prudemment derrière l'opinion dominante.

C'est ainsi que les dirigeants du lycée catholique Saint-Joseph de Renfrew, dans l'Ontario, ont exclu des cours jusqu'à la fin de l'année un jeune homme qui avait protesté contre l'autorisation donnée aux élèves masculins pas sûrs de leur genre d'utiliser les toilettes des filles. Ce faisant, Josh Alexander a été considéré comme s'en prenant à ceux qui se sentent non binaires ou transgenres, y compris ceux qui estiment pouvoir utiliser les toilettes pour filles puisqu'ils ne sont plus complètement des garçons.

L'avocat de Josh Alexander, James Kitchen, qui représente également la Liberty Coalition Canada, un organisme soucieux de défendre les libertés individuelles, a d'ailleurs bien précisé que, aux yeux des responsables de cet établissement officiellement catholique, il ne lui était plus possible de se rendre à l'école car sa position constituait une « intimidation des étudiants trans ».

Précy

Des lithographies d'Alain Le Yaouanc sont exposées à la galerie Agnès Nord, 11 rue Guénégaud, juste en face de la Monnaie de Paris, tout près de la Seine. Le Yaouanc est un artiste immensément connu, plus à l'étranger et notamment aux États-Unis ou au Proche-Orient, qu'en France aujourd'hui où la culture est plus que jamais le monopole d'un petit monde. Il a exposé partout dès les années soixante, ami des plus grands peintres et écrivains, très proche d'Aragon notamment, demandé pour ses décors de théâtre...

Il est un chercheur de formes parfaites, qu'il réalise en dessinant ou en peignant à l'huile sur toile, ou bien par des mosaïques en marbre, mais souvent aussi par assemblages successifs de matières diverses, par collages d'éléments disparates, sous forme de tableaux ou de sculptures, parfois destinées à être sublimes en bronze, jusqu'à parvenir à des représentations d'une grande force plastique et symbolique, au prix d'un très long travail toujours remis en cause, mais aussi de longues méditations. Le Yaouanc est un peu médium, passeur de mondes intérieurs ou antérieurs... Voilà pourquoi ses œuvres sont porteuses d'émotions voire de messages subliminaux...

Le Yaouanc, toujours suivi par de grands collectionneurs internationaux, était apparemment beaucoup moins présent en France depuis une vingtaine d'années, même s'il reste au catalogue de Maeght, ce qui n'est pas rien. Ce que très peu savent, c'est que cet immense artiste continue à travailler, nuit et jour comme un forçat presque en secret. Terminant certaines œuvres commen-

cées il y a longtemps, en créant de nouvelles, et faisant établir un catalogue raisonné de toute son œuvre officielle.

La galeriste Agnès Nord a convaincu Alain Le Yaouanc de se montrer à nouveau au grand public pa-

risien en identifiant et signant des lithographies originales, tirages souvent déjà anciens, dans un parfait état de conservation. Elle les a fait encadrer, très bien et les vend à des prix très accessibles. Cela donne lieu à une exposition d'une grande beauté qui nous transporte dans un monde onirique, certes daté d'une époque, on dira très surréaliste, mais qui, avec un style géométrique qui se reconnaît au premier coup d'œil, parle aux jeunes d'aujourd'hui épris de pureté des lignes.

Si vous passez par Paris, profitez-en pour vous rendre à la galerie d'Agnès Nord. Vous vivrez ce moment que l'on peut dire historique, celui du retour sur le devant de la scène (de la Seine :)) d'un grand artiste plein de vie et de projets, plus fort que jamais.

F.A.



Galerie Agnès Nord, 11 rue Gégégaud 75006 Paris.

<https://leyaouanc.com/>
www.galerieagnesnord.com/

En attendant Godot



Le sol de la scène, et le fond, ont le grain des vieilles photographies, dans des tons de gris et de sable. Tout est sec, l'eau ne coule plus. Une pierre, un arbre. – Rien à faire – Je commence à le croire...

On est à la campagne, Vladimir et Estragon sont deux vagabonds, ils attendent Godot. Sans vraiment savoir pourquoi, ni qui il est, ni même s'ils sont au bon endroit ni au jour dit. Dans un sentiment constant de déjà vu, ils passent le temps, jusqu'à l'arrivée de Pozzo et Lucky, le propriétaire des lieux auto-affirmé et son esclave domestique. Plus tard, un jeune garçon viendra dire que Godot ne viendra pas, qu'il viendra demain. Le lendemain, la journée recommence, l'arbre a des feuilles.

En attendant Godot est sans doute la pièce la plus connue de Samuel Beckett, les personnages sont là, ils attendent, il ne se passe presque rien, leur monde se délite dans une attente absurde.

Alain Françon s'est saisi de Godot et l'a sublimé. Chaque mot est porté, enchaîné. Le texte est là, merveilleusement servi. Dans la mise en scène, dans le jeu des acteurs, tout est précis, ciselé, au cordeau.

Il y a une magie dans le texte de Beckett, cette journée absurde qui se répète, les sentiments des personnages infusent dans les spectateurs. Une magie qui met le sourire aux lèvres du spectateur, et quand il rit, c'est face à lui-même, face à ce qu'il a éprouvé, loin de s'être laissé emporter dans un éclat général.

Pour décrire le travail d'Alain Françon, j'irais volontiers chercher les mots de la chimie, raffiné, épuré, sublimé. Le résultat est d'une simplicité absolue, évidente, magique. J'ai retrouvé avec un immense plaisir un écho de Jacques Tati dans le Vladimir de Gilles Privat, savouré l'Estragon râleur et souriant d'André Marcon, l'abomination comique de Guillaume Lévêque en Pozzo. J'ai souri, j'ai ri. Avec toute la salle, longuement applaudi.

En programmant En attendant Godot mis en scène par Alain Françon, La Scala nous offre un moment de théâtre aussi magique qu'essentiel.

Guillaume d'Azémar de Fabrègues

À La Scala de Paris. 21 h 00 – Dimanche: 17 h 00. Texte: Samuel Beckett. Avec: Éric Berger, Guillaume Lévêque, André Marcon, Gilles Privat, Antoine Heuillet. Mise en scène: Alain Françon.

Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze

On est en 1988, Chloé a cinq ans, elle est à Toulouse sans ses parents, son petit frère vient de naître en avance, et c'est l'anniversaire de tonton Gilles.

Chloé va grandir, et nous allons la regarder grandir. Elle regarde à la chaîne des comédies romantiques, surtout Dirty Dancing, part en vacances au Portugal, au Sénégal, part en Chine oublier un échec amoureux. Elle découvre les premiers émois, les premières sensations, les premières relations. Pour elle, être regardée c'est exister? La voilà au conservatoire. Elle a quarante ans, elle a un côté princesse (et une princesse, ça ne pète pas), elle revendique sa liberté.

Quand je serai grande, je serai Patrick Swayze est un spectacle oignon. On peut le recevoir au premier degré, un sympathique premier degré, on rit finement, sans se moquer, des travers d'une vie bobo dans les années quatre-vingt/quatre-vingt-dix. On peut aussi le recevoir au second degré, l'analyse est au scalpel, la vision féministe sans appel. Quand Chloé analyse pour nous Dirty Dancing, la bluette d'une histoire de vacances romantique devient un manifeste, un cri de liberté féministe, une histoire de sororité. Quand elle remet le film en perspective de la liberté d'avor-

tement qui n'est plus assurée dans les États conservateurs des États-Unis, ses quarante premières années deviennent une parenthèse dont on voudrait qu'elle ne se referme pas.

Finement mise en scène par Papy, Chloé Oliveres nous offre un spectacle de grande qualité artistique. Affectueusement, sans se prendre au sérieux, elle

Théâtre du Rond-Point



**QUAND JE SERAI GRANDE
JE SERAI PATRICK SWAYZE**

ÉCRITURE ET INTERPRÉTATION **CHLOÉ OLIVERES**
MISE EN SCÈNE **PAPY**

1^{er} – 19 FÉVRIER 2023, 20H30

emmène le spectateur sur les chemins de sa réflexion. Midinette et féministe? elle assume, et laissera à Patrick Swayze le soin de citer Simone de Beauvoir. On sort en riant, on laisse décanter...

G.A.F.

Au Théâtre du Rond-Point à Paris jusqu'au 19 février 2023. Du mardi au samedi: 20 h 30 ; dimanche: 15 h 30. Texte: Chloé Oliveres. Avec: Chloé Oliveres. Mise en scène: Papy. Visuel: Stéphane Trapier.